

Le dépistage du cancer du côlon

À partir de 50 ans, je m'informe !



DÉPISTAGE DU CANCER DU CÔLON VALAIS
DARMKREBS-FRÜHERKENNUNG WALLIS

Table des matières

Le cancer du côlon : de quoi s'agit-il ?	3
Le côlon et le rectum	3
Le cancer du côlon	3
Prévenir le cancer du côlon	4
Dépister le cancer du côlon	5
Pourquoi un dépistage ?	5
Quelle est l'efficacité du dépistage ?	5
Quand faut-il envisager un dépistage ?	6
Quels sont les tests de dépistage remboursés ?	7
Les limites des tests de dépistage du cancer du côlon	7
Comparaison des deux méthodes de dépistage	8
Le programme de dépistage organisé du cancer du côlon Valais	10
Le programme de dépistage	10
Auto-questionnaire de santé	13
Déroulement du test de recherche de sang dans les selles (FIT)	14
Lexique des termes médicaux	16
En résumé	18
Informations complémentaires	19

Le cancer du côlon : de quoi s'agit-il ?

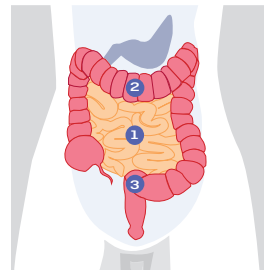
- c'est le troisième cancer le plus fréquent en Suisse ;
- chaque année, il frappe 4'300 personnes et provoque 1'700 décès ;
- la grande majorité des cancers du côlon surviennent après 50 ans ;
- décelé à un stade précoce, il offre de bonnes perspectives de guérison.

Le côlon et le rectum

Le côlon est l'une des trois parties de l'intestin.

Les trois parties de l'intestin sont :

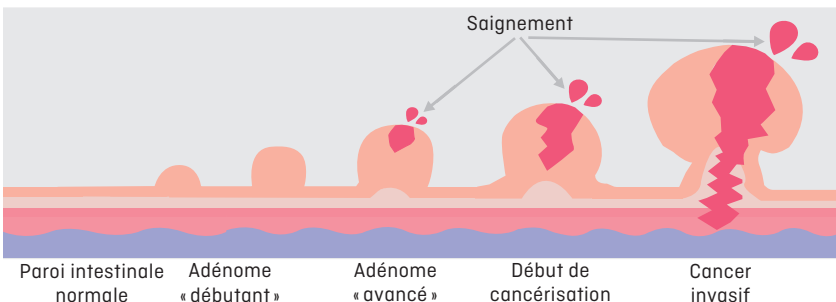
- 1 l'intestin grêle (le petit intestin) ;
- 2 le côlon (le gros intestin) ;
- 3 le rectum qui se termine par l'anus.



Le cancer du côlon

De petites lésions, nommées polypes, peuvent apparaître dans le côlon et le rectum. Il existe deux types de polypes : ceux qui n'évoluent pas en cancer et ceux qui risquent d'évoluer en cancer, appelés adénomes.

- les polypes sont fréquents (30 personnes sur 100 à partir de 65 ans) ;
- la majorité des polypes restent bénins, c'est-à-dire qu'ils ne se transforment pas en cancer et ne comportent pas de risque pour la santé ;
- certains adénomes, situés sur la paroi interne du côlon ou du rectum, peuvent évoluer en cancer. Ils auront tendance à provoquer des saignements, invisibles à l'oeil nu, avant de se manifester par des symptômes.



**L'évolution d'un adénome en cancer
prend généralement de 10 à 15 ans**

Combien d'adénomes évoluent en cancer ?

Sur 100 adénomes débutants, moins de 5 évolueront vers un cancer.

Combien de temps faut-il pour qu'un adénome évolue en cancer ?

En cas d'adénome évolutif, il s'écoule généralement de 10 à 15 ans entre l'apparition de l'adénome et la survenue d'un cancer.

En Suisse, 4 personnes sur 100 (4%) sont atteintes d'un cancer du côlon avant l'âge de 80 ans



Prévenir le cancer du côlon

Il n'existe malheureusement pas de protection absolue contre le cancer du côlon. Il est toutefois possible de réduire le risque de développer cette maladie grâce à un mode de vie sain :

- manger quotidiennement des fruits et légumes ;
- limiter la consommation de viande transformée ;
- avoir une activité physique suffisante et régulière ;
- contrôler votre poids ;
- éviter l'excès d'alcool et le tabac.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site Internet de la Ligue contre le cancer, à la rubrique « Prévenir le cancer » : www.liguecancer.ch/prevenir-le-cancer.

Dépister le cancer du côlon

Pourquoi un dépistage ?

- le cancer du côlon évolue sur une longue période sans symptôme. Pour cette raison, il est trop souvent découvert à un stade avancé, ce qui rend son traitement difficile et réduit les chances de guérison ;
- le dépistage du cancer du côlon se fait chez une personne sans symptôme ;
- le dépistage a pour but de diagnostiquer le cancer à un stade débutant, avant l'apparition de symptômes.

S'il est détecté tôt, le cancer du côlon peut être guéri dans la grande majorité des cas.

Quelle est l'efficacité du dépistage pour diminuer la mortalité par cancer du côlon ?

Un programme de dépistage permet de réduire de moitié (50%) le nombre de décès par cancer du côlon : soit une baisse de mortalité de 2 personnes sur 100 (2%) à 1 personne sur 100 (1%).

→ 1 personne sur 100 ne mourra pas du cancer du côlon grâce à un dépistage régulier.

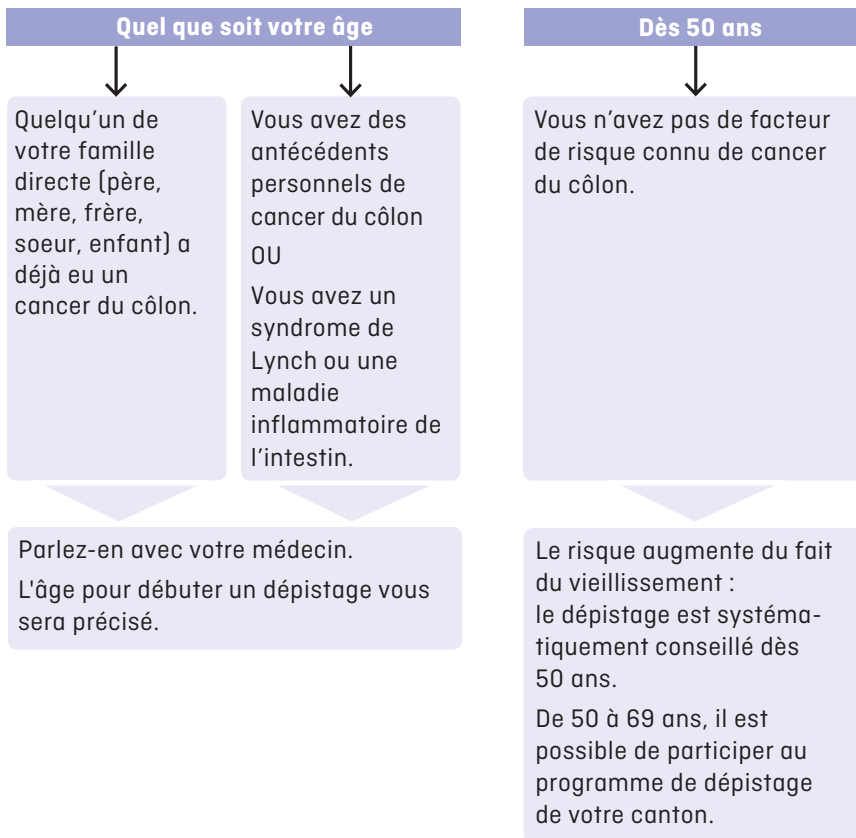


En l'absence de dépistage :
2 personnes sur 100 décéderont du cancer du côlon avant 80 ans en Suisse.



Avec un dépistage régulier :
1 personne sur 100 décèdera du cancer du côlon avant 80 ans en Suisse.

Quand faut-il envisager d'effectuer un dépistage ?



Attention

Quel que soit votre âge, vous devez consulter votre médecin pour un contrôle si vous présentez l'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- du sang dans les selles ;
- une perte de poids inexplicable ;
- des troubles digestifs inhabituels (douleurs, diarrhée ou constipation).

Quels sont les tests de dépistage remboursés en Suisse ?

En Suisse, l'assurance maladie de base prend en charge les deux types de tests de dépistage actuellement recommandés : recherche de sang dans les selles (FIT) et coloscopie.

Lorsque ces tests sont effectués dans le cadre d'un programme cantonal de dépistage, ils sont exemptés de franchise.

Les limites des tests de dépistage du cancer du côlon

Les tests de dépistage du cancer du côlon doivent être refaits régulièrement. Ils permettent ainsi, dans la plupart des cas, de découvrir cette maladie avant l'apparition de symptômes.

Cependant, il est important de savoir que :

- aucun test ne peut détecter de manière certaine tous les cancers débutants ni tous les adénomes qui vont évoluer vers le stade de cancer ;
- il existe un risque de développer un cancer dans l'intervalle entre deux dépistages. En cas de symptômes, il est recommandé de consulter son médecin.

Comparaison des deux méthodes de dépistage

Recherche de sang occulte dans les selles (FIT)

Fréquence	Tous les 2 ans.
S'informer	Consultation auprès d'un médecin de famille agréé ou entretien avec un pharmacien agréé.
Comment réaliser le test	<ul style="list-style-type: none">• prélèvement au domicile d'une très petite quantité de selles à l'aide d'un kit spécialement fourni ;• envoi postal et analyse du prélèvement dans un laboratoire spécialisé.
Obtention des résultats	Retour des résultats par courrier à votre domicile et à votre médecin dans les 8 jours. Si le résultat est positif, votre médecin vous prescrira une coloscopie pour déterminer l'origine des saignements.
Fiabilité	Très bonne fiabilité pour détecter les adénomes avancés et le cancer du côlon sur une période de 10 ans si le test est réalisé régulièrement tous les 2 ans.

Avantages



- pas de préparation nécessaire ;
- facile à réaliser ;
- aucun risque de complication ;
- non invasif ;
- coût peu élevé (moins de 5 francs).

Inconvénients et limites



- test à réaliser tous les 2 ans ;
- risque de résultat « faux négatif » : le saignement d'un adénome avancé, ou plus rarement d'un cancer débutant, est parfois insuffisant pour déclencher une alerte. Il faut répéter le test tous les deux ans pour détecter le saignement lorsqu'il aura atteint le seuil d'alerte ;
- risque de résultat « faux positif » : un saignement digestif peut s'observer sans présence d'adénome ou de cancer.

Coloscopie

Fréquence	Tous les 10 ans.
S'informer	Consultation auprès d'un médecin de famille agréé.
Comment réaliser le test	<ul style="list-style-type: none">• préparation au domicile : régime alimentaire durant 48 heures et absorption d'une solution spéciale pour « nettoyer » l'intestin la veille (laxatif) ;• réalisation dans le cabinet d'un gastroentérologue agréé ;• vous recevrez généralement un sédatif par voie veineuse pour permettre un endormissement ;• l'examen dure habituellement 30-45 minutes, parfois davantage s'il faut enlever des polypes.
Obtention des résultats	Résultat oral de votre examen le jour-même : compte rendu définitif par courrier à votre domicile et à votre médecin.
Fiabilité	Excellente fiabilité pour détecter les adénomes avancés et le cancer du côlon sur une période de 10 ans à la condition que la préparation au domicile soit bien réalisée.

Avantages



Les polypes sont directement enlevés pendant l'examen avant qu'ils n'évoluent, éventuellement, en cancer.

Inconvénients et limites



- inconfort lié à l'absorption du laxatif ;
- temps à consacrer à l'examen et, en cas d'administration d'un sédatif, interdiction de conduire durant 12 à 24 heures ;
- risque très faible de complication sévère (perforation de l'intestin ou saignement important) : environ 2 cas pour 1'000 coloscopies ;
- découverte fréquente de polypes sans risque ou à très faible risque d'évoluer vers un cancer, mais qui seront malgré tout enlevés ;
- rarement, le résultat peut être faussement rassurant (faux négatif) : Bien qu'un cancer du côlon ou un adénome avancé soit présent, il n'est pas détecté.

Le programme de dépistage organisé du cancer du côlon Valais

Le centre de dépistage du cancer du Valais est mandaté par le département de la santé, pour gérer le programme de dépistage organisé du cancer du côlon.

Dans le cadre du programme dont la qualité est contrôlée, vous bénéficiez :

- d'une **information éclairée** ;
- d'une **méthode de dépistage efficace** ;
- d'une **qualité contrôlée**, assurée par des professionnels de santé agréés et s'engageant à respecter un cahier des charges strict ;
- d'un remboursement à 90% hors franchise*, par l'assurance-maladie de base (LAMal), des prestations suivantes :

Remboursement à 90% hors franchise	*Quote-part de 10% à payer
Test de recherche de sang occulte dans les selles (FIT) : test et analyse	CHF 4.60
Coloscopie chez un gastroentérologue partenaire en cas de résultat positif au test FIT	Entre CHF 57.- et CHF 140.-
Analyses de pathologie après coloscopie	10% du coût de l'analyse d'un polype ; Le coût varie selon le nombre de polypes à analyser.
Consultation d'inclusion chez un médecin partenaire	Entre CHF 6.- et CHF 11.-

Les prestations suivantes restent soumises à la franchise :

- les produits de préparation à la coloscopie : entre CHF 25.- et CHF 50.- ;
- la consultation chez le médecin à la suite d'un test positif.

Qui peut participer ?

Les femmes et les hommes, âgés de 50 à 69 ans, domiciliés dans le canton du Valais, sans antécédent de cancer du colon ou du rectum.

Méthode de dépistage

La méthode de dépistage retenue pour le programme organisé dans le canton du Valais est uniquement celle **du test de recherche de sang occulte dans les selles** (test FIT). Ce test a confirmé son efficacité pour le dépistage du cancer du côlon, à condition qu'il soit répété **tous les deux ans**.

Se faire dépister : comment prendre une décision?

1^{re} étape S'informer

- Lisez cette brochure
- Parlez-en avec votre médecin ou avec votre pharmacien
- Consultez le site www.depistagecolon-vs.ch
- Prenez contact avec le Centre de dépistage du cancer au 027 329 04 10

2^e étape Choisir

- En toute connaissance de cause, décidez si vous souhaitez participer au programme de dépistage organisé du cancer du côlon (un test tous les deux ans)

Dès 50 ans,

**parlez-en avec votre médecin
ou votre pharmacien**

Comment participer au programme de dépistage ?

En Valais, les invitations à participer au programme de dépistage organisé sont envoyées par le centre de dépistage du cancer. Toutes les personnes concernées par ce programme recevront une invitation à réaliser un dépistage par test FIT.

**Vous avez
reçu un
courrier**

Vous décidez de réaliser le test FIT :

Vérifiez d'abord que vous remplissez les conditions pour participer au programme au moyen de l'autoquestionnaire de santé ci-après. Vous pourrez commander le test par internet www.colonvalais.ch, aller le chercher dans une pharmacie partenaire ou consulter un médecin partenaire qui vous le commandera.

Pour bénéficier du remboursement à 90% et hors franchise du test, le dépistage doit être fait dans le cadre du programme.

www.depistagecolon-vs.ch

Auto-questionnaire de santé

Vous souhaitez réaliser un test de dépistage du cancer de côlon : contrôlez par vous-même si vous pouvez être inclus dans le programme.

J'ai ou j'ai eu un cancer du côlon ou du rectum

- Oui Ce test n'est pas approprié pour vous
- Non *

J'ai déjà effectué une coloscopie il y a moins de 5 ans :

- Oui - Si vous devez effectuer des contrôles réguliers (maladie, polypes ou autres), ce test n'est pas approprié pour vous (surveillance faite par votre médecin)
- Si vous n'avez pas de suivi, vous pourrez effectuer un test 5 ans après votre dernière coloscopie
- Non *

Je ressens actuellement des symptômes persistants et inexplicables en lien avec les intestins (exemples : présence de sang dans les selles, évacuation inhabituelle et inquiétante des selles)

- Oui Ce test n'est pas approprié pour vous. Veuillez consulter votre médecin traitant.
- Non *

***En cas de réponse « Non »** aux trois questions, vous pouvez commander le test par internet www.colonvalais.ch, aller le chercher dans une pharmacie partenaire ou consulter un médecin partenaire qui vous commandera un test.

En cas de réponse « Oui » à l'une des questions, merci de compléter et renvoyer le coupon-réponse joint avec l'invitation.

Je suis inclus dans le programme et je fais le test FIT



Je suis inclus dans le programme de dépistage et je reçois ma fiche de suivi et mon kit de dépistage.



Je fais un prélèvement de selles chez moi et je l'envoie au laboratoire d'analyse.
Mode d'emploi pour réaliser le test FIT :
www.depistagecolon-vs.ch



Je reçois le résultat par la poste dans un délai de 8 jours ouvrables

Absence de sang dans les selles Résultat négatif

(92 à 93 cas sur 100)

- Réception automatique tous les deux ans d'un test FIT à la maison.

Un résultat FIT négatif n'est pas une garantie absolue d'absence de cancer : parfois, le saignement provoqué par un cancer est insuffisant pour poser un diagnostic définitif. Il est dès lors important de répéter le test tous les deux ans.

Présence de sang dans les selles Résultat positif

(7 à 8 cas sur 100)

- Prescription d'une coloscopie par le médecin de famille.
- Si cette coloscopie est négative : réinvitation cinq ans plus tard.

Un résultat FIT positif ne signifie pas forcément la présence d'un cancer : le saignement est dû, dans la majorité des cas, à une autre origine (polype, inflammation de l'intestin...).

Important : en cas de signes d'alerte (douleurs abdominales, présence de sang, tro

... si le test FIT est positif



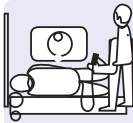
Mon médecin de famille me fait une prescription pour une coloscopie



Un rendez-vous est pris avec un gastroentérologue partenaire et je prépare mon intestin à la coloscopie :

- je fais 48 heures de régime alimentaire avant l'examen
- je prends un laxatif la veille de l'examen

un côlon propre est indispensable pour la réussite de la coloscopie



Le gastroentérologue partenaire réalise la coloscopie et me donne le résultat

Coloscopie normale

(30 cas sur 100)

- Réinvitation automatique, cinq ans plus tard, pour réaliser un nouveau test de dépistage FIT.

Coloscopie avec présence d'anomalies

(70 cas sur 100)

- Elimination des polypes et adénomes ou mise en route d'un traitement si un cancer est confirmé.
- Modalités de surveillance à déterminer avec votre gastroentérologue.

ables du transit d'apparition récente), il faut consulter votre médecin sans tarder.

Lexique des termes médicaux

Agréé	Pharmacien ou médecin traitant participant au programme de dépistage.
Adénome (ou polype adénomateux)	Polype susceptible d'évoluer et de se transformer très progressivement en tumeur cancéreuse. Il se développe à partir des glandes situées dans la muqueuse du côlon et du rectum.
Cancer du côlon	Nom donné au cancer du gros intestin. C'est un cancer qui se forme dans le côlon ou dans le rectum.
Côlon	Gros intestin, dernière partie du tube digestif. Zone du tube digestif où se développent des cancers.
Coloscopie	Examen endoscopique du côlon par voie rectale. Coloscopie et colonoscopie sont des synonymes.
Dépistage	Réalisation d'un test qui peut détecter la présence éventuelle d'un cancer ou d'une lésion précancéreuse, alors qu'il n'y a pas de symptôme évocateur perçu.
Diagnostic	Réalisation d'un examen afin de déterminer la cause d'un symptôme (saignement digestif, troubles du transit intestinal, etc.).
Examen endoscopique	Examen visuel de la paroi interne du tube digestif par l'intermédiaire d'une caméra placée à l'extrémité d'un tube fin et souple (endoscope).
FIT appelé aussi FOBTi ou FiOBT	<i>Fecal Immunochemical Test</i> ou Test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles.

Gastroentérologue	Médecin spécialisé dans les maladies du système digestif.
Kit de dépistage	Le kit comprend un mode d'emploi, un papier biodégradable de collecte des selles à coller sur la lunette des WC, un tube de prélèvement, un sachet plastique et une enveloppe pré-timbrée d'envoi au laboratoire.
Mortalité	Nombre de morts par année (ou autre période de temps donnée).
Polype	Excroissance de la paroi interne de l'intestin, lésion bénigne ou parfois précurseur du cancer du côlon.
Rectum	Portion terminale du gros intestin qui aboutit à l'anus. Zone du tube digestif où se développent des cancers.
Saignement occulte	Saignement qui n'est pas visible à l'œil nu.
Sédation	État d'endormissement peu profond provoqué par un médicament (sédatif).
Selles	Matières fécales, caca.
Symptôme	Manifestation d'une maladie.
Troubles du transit	Nom donné aux troubles intestinaux (diarrhée, constipation, alternance diarrhée/constipation).

En résumé

Le dépistage du cancer du côlon signifie :

- **Moins de cas de cancer du côlon ;**
- **Moins de traitements pour le cancer du côlon ;**
- **Moins de décès liés au cancer du côlon.**

Lorsque vous participez au dépistage du cancer du côlon, vous bénéficiez des avantages suivants :

- Si le résultat est négatif, vous pouvez être presque certain que vous n'avez pas le cancer du côlon ;
- Si le résultat est positif, vous serez soigneusement conseillé et il sera discuté avec vous de la procédure à suivre ;
- Si vos lésions précancéreuses sont éliminées, le risque de développer un cancer du côlon diminue fortement.

Lorsque le cancer du côlon est décelé à un stade précoce :

- Il y a de fortes chances de guérison ;
- Le traitement est moins intensif et moins éprouvant que pour un cancer en phase avancée.

Des études scientifiques démontrent clairement l'utilité du dépistage du cancer du côlon via une coloscopie ou un test de recherche de sang dans les selles.

L'offre de dépistage du cancer du côlon s'adresse à des personnes entre 50 et 69 ans qui ne présentent pas de symptômes.

Informations complémentaires

Centre de dépistage du cancer du côlon
www.depistagecolon-vs.ch – tél. 027 329 04 10

Swiss Cancer Screening
Site d'information pour les programmes de dépistage:
www.swisscancerscreening.ch / (rubrique cancer du côlon)

Ligue valaisanne contre le cancer
www.lvcc.ch

Ligue suisse contre le cancer
www.liguecancer.ch/prevention

Droits des patients

www.bag.admin.ch/bag/fr/home/medizin-und-forschung/patientenrechte.html

La qualité des prestations est contrôlée en permanence. Dans ce but, les résultats des examens sont régulièrement analysés de manière centralisée. Pour ces analyses, des données personnelles telles que nom ou adresse ne sont ni nécessaires, ni transmises. Les évaluations ne peuvent donc pas être liées à des personnes. La manipulation des données personnelles est soumise à la loi sur la protection des données. Le personnel médical est soumis au secret médical.

Références

Office fédéral de la statistique
iarc.fr/fr
cancer-code-europe-iarc.fr/index.php/fr

Avertissement

Le masculin générique est utilisé pour garantir la clarté du texte, il s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.
Avertissement



**DÉPISTAGE DU CANCER DU CÔLON VALAIS
DARMKREBS-FRÜHERKENNUNG WALLIS**

Rue de Condémines 14
Case postale
1951 Sion

Tél. 027 329 04 10

depistage-cancer@psvalais.ch
www.depistagecolon-vs.ch

Avec le soutien de :



**ligue valaisanne
contre le cancer**



**Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis**



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**